

63 assemblée générale : 15 juin 1981

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **61 (1981)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

63^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

15 juin 1981

La Chambre de Commerce Suisse en France a tenu le 15 juin 1981 sa 63^e Assemblée Générale, sous la présidence de M. André Geiser, en présence de son Excellence M. François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France.

Après lecture du rapport annuel, des rapports du trésorier et des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes et donné décharge au Conseil d'Administration de sa gestion.

Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1980

L'année 1980 a été une période de grande insécurité politique.

Aux problèmes hérités des années précédentes sont venus s'ajouter, entre autres, la guerre irano-irakienne, les hostilités au Sahara, l'agitation en Pologne et les troubles en Amérique centrale.

Sur le plan économique, l'évolution conjoncturelle a été très différente d'un pays à l'autre. Mais, dans l'ensemble, l'activité s'est tassée, en raison principalement de la hausse massive des prix du pétrole brut. Le monde industrialisé a connu en 1980 le taux de croissance le plus faible depuis la seconde guerre mondiale, à l'exception des années 1958 et 1975.

ÉCONOMIE FRANÇAISE

C'est avec quelques mois de retard sur ses partenaires occidentaux que la France a été touchée par le second choc pétrolier. Le comportement dynamique de son économie en 1979 et au premier semestre de 1980 a donc surpris et ce n'est qu'en automne que se sont manifestés les effets récessionnistes du ralentissement de la conjoncture mondiale.

La croissance encourageante du Produit Intérieur Brut en 1979 (+3,2 %) s'est poursuivie, bien que de manière moindre, en 1980, avec un taux d'expansion se situant aux alentours de 2,1 % pour l'année.

Cependant, la croissance intérieure s'est accompagnée, il est vrai, d'une augmentation du nombre des demandeurs d'emploi – on en comptait 1 515 000 en décembre 1980 –, facteur qui a pesé lors de la dernière élection présidentielle.

Conséquence directe du renchérissement du pétrole, le déficit commercial enregistré par la France en 1980 s'est considérablement alourdi, s'élevant à 60,4 milliards de francs français. Ce solde négatif est quatre fois et demi plus élevé que celui qui avait été enregistré en 1979. Les exportations ont atteint l'an dernier 490,6 milliards de francs français, en progression de 14,5 % par rapport à 1979, alors que les importations se sont élevées à 551 milliards de francs, en augmentation de près de 26 %. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est donc établi à 89 %, contre 97 % il y a deux ans.

Le déficit commercial a cependant été compensé en partie par le revenu croissant des échanges invisibles qui, au rythme mensuel de 2,9 milliards de francs français, l'a réduit de moitié. La bonne tenue du franc et, dans une moindre mesure, le niveau des taux d'intérêt ont en effet encouragé les étrangers à placer, l'année dernière, leurs capitaux en France, renforçant par là-même la solidité de la monnaie nationale.

ÉCONOMIE SUISSE

Depuis le milieu de 1979, une amélioration générale – mais peut-être momentanée – de la conjoncture s'est manifestée en Suisse dans de très nombreux secteurs.

Cette tendance s'explique par l'affaiblissement du cours du franc suisse, la reprise des investissements des entreprises et une demande croissante de biens de consommation.

Le taux de croissance réel du Produit National Brut devrait avoir atteint 3 % environ en 1980, alors qu'il n'était que de 2,5 % l'année précédente.

L'amélioration de la situation conjoncturelle en 1980 s'est également répercutée sur le marché de l'emploi, où l'on a constaté une diminution régulière du chômage complet. De 0,3 % à fin décembre 1979, l'indice moyen de chômage a passé, fin décembre 1980, à 0,2 % de la population active suisse.

Les hausses de prix des produits importés, en raison de l'affaiblissement des cours de change et de l'augmentation des prix du pétrole et des produits semi-fabriqués, ont entraîné un léger accroissement de l'inflation. L'indice suisse des prix à la consommation a en effet atteint un taux moyen d'augmentation de 4 % en 1980, alors que celui-ci avait été de 3,6 % en 1979.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA SUISSE EN 1980

Le commerce extérieur de la Suisse a atteint de nouveaux records en 1980.

Les importations suisses se sont en effet élevées l'année dernière à 60,9 milliards de francs suisses, contre 48,7 milliards en 1979. Elles ont donc connu une augmentation de 24,9 % en valeur nominale, la plus forte depuis 1951. Cette progression est due en grande partie à la croissance de la demande intérieure, mais aussi au fait que la production nationale a, semble-t-il, atteint l'année dernière la limite de ses capacités.

Quant aux exportations suisses, elles se sont élevées à 49,6 milliards de francs suisses, en augmentation de 12,7 % en valeur nominale par rapport à 1979. Elles ont surtout pris plus d'ampleur du fait de la baisse du franc suisse par rapport aux autres monnaies.

La balance commerciale suisse a, elle aussi, bouclé l'exercice 1980 par le déficit le plus élevé jamais atteint : 11,3 milliards de francs suisses, contre 4,7 milliards en 1979. Le taux de couverture s'est établi à 81,5 %.

Comme il n'a pas été possible de couvrir le déficit de 1980 par l'excédent des revenus de capitaux et des services, la balance des revenus a accusé l'année dernière, pour la première fois depuis 1965, un « trou » estimé à 1 milliard de francs.

LES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES EN 1980

L'année 1980 a été marquée par la poursuite du développement des échanges entre la France et la Suisse et par la confirmation de la place importante que chacun des deux partenaires occupe dans le commerce de l'autre.

Ainsi, en 1980, les exportations suisses vers la France ont représenté 4,548 milliards de francs suisses, soit une progression de 18,3 % par rapport à l'année précédente. Ce montant est le plus important jamais atteint par nos exportations en direction de la France.

Pour leur part, les importations suisses en provenance de France se sont élevées à 7,462 milliards de francs suisses, en augmentation de 18,9 % par rapport 1979. Ce résultat constitue également un nouveau record pour les exportations françaises vers la Suisse.

Remarquons que la progression des importations suisses en provenance de France (+18,9 %) a été, l'année dernière, inférieure à la progression générale des importations suisses (+24,9 %), alors que l'augmentation des exportations suisses vers la France (+18,3 %) a été supérieure à l'augmentation générale des exportations helvétiques (+12,7 %).

La balance commerciale présente un solde positif en faveur de la France de 2,914 milliards de francs suisses, contre 2,428 milliards en 1979. C'est le solde positif le plus important de la balance commerciale française.

Et si l'on tient compte, en plus, des exportations réalisées dans des pays tiers par les filiales françaises de sociétés suisses, que l'on peut estimer à 5 milliards de francs français environ, on peut considérer que la Suisse aura contribué en 1980 pour plus de 12 milliards de francs français (soit plus d'un milliard par mois) à l'approvisionnement net de la France en devises commerciales.

Enfin, rappelons que la Suisse reste le meilleur client de la France par tête d'habitant. Il apparaît en effet qu'en 1980 un Suisse a acheté pour 1 180 francs suisses de produits français, alors qu'un Français achetait pour 83 francs suisses de produits helvétiques.

PLACE DE LA FRANCE DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA SUISSE

Avec 12,3 % des importations totales suisses, la France a conservé en 1980 sa place de deuxième fournisseur de la Suisse, derrière la République fédérale allemande (27,5 %), et devant l'Italie (9,6 %), la Grande-Bretagne (8,3 %) et les U.S.A. (6,7 %).

Elle s'est également maintenue au deuxième rang des clients de la Suisse, avec 9,2 % des exportations totales suisses, toujours derrière la République fédérale allemande (19,7 %), et devant l'Italie (7,9 %), les U.S.A. (7,2 %), la Grande-Bretagne (6,3 %) et l'Autriche (4,6 %).

Par rapport à 1979, la part de la France a diminué globalement de 0,6 % à l'importation, alors qu'à l'exportation elle a progressé de 0,4 %.

PLACE DE LA SUISSE DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

La Suisse, en 1980, s'est classée au onzième rang des fournisseurs de la France, derrière la République fédérale allemande, l'Italie, l'Union Belgo-Luxembourgeoise, les U.S.A., l'Arabie Saoudite, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, l'Irak, l'Espagne et l'U.R.S.S.

Elle a représenté son sixième client, derrière la République fédérale allemande, l'Italie, l'Union Belgo-Luxembourgeoise, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, et devant les U.S.A.

PRINCIPAUX PRODUITS SUISSES SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

Les principaux produits exportés en 1980 par la Suisse à destination de la France ont été les suivants :

	Millions de FS	Variation par rapport à 1979
Machines et appareils non électriques	870,0	+ 15,1 %
Métaux précieux, bijouterie, perles	609,4	+ 74,4 %
Produits chimiques organiques	547,7	- 4,4 %
Machines et appareils électriques	322,0	+ 15,8 %
Instruments et appareils d'optique, de mesure, médico-chirurgicaux, etc	250,1	+ 20,9 %
Montres, horlogerie	235,3	+ 11,7 %
Textiles divers, bonneterie, vêtements	220,4	+ 16,0 %
Couleurs, mastics, encres	145,1	+ 14,3 %
Articles de librairie et produits des arts graphiques	131,7	+ 11,7 %
Fer et acier	124,8	+ 16,2 %
Matières plastiques	115,1	+ 16,3 %

PRINCIPAUX PRODUITS FRANÇAIS SUR LE MARCHÉ SUISSE

Quant aux principaux produits français importés de France par la Suisse en 1980, en voici la liste :

	Millions de FS	Variation par rapport à 1979
Combustibles, huiles minérales	940,6	- 7,2 %
Métaux précieux, bijouterie, perles	636,3	+ 115,7 %
Véhicules routiers	573,3	- 5,0 %
Machines et appareils non électriques	563,3	+ 29,5 %
Textiles divers, bonneterie, vêtements	505,4	+ 15,5 %
Fer et acier	462,3	+ 33,4 %
Produits chimiques organiques	356,7	+ 10,9 %
Boissons	325,3	+ 16,9 %
Machines et appareils électriques	233,8	+ 10,9 %
Céréales	212,8	+ 38,7 %
Matières plastiques	212,8	+ 17,6 %
Couleurs, mastics, encres	122,3	+ 15,9 %
Articles de librairie et produits des arts graphiques	116,3	+ 11,4 %

ACTIVITÉS DE LA COMPAGNIE

Que ce soit au Siège de Paris ou dans les Sections de Lyon et de Marseille, les activités de la Compagnie ont poursuivi leur développement.

Pour faire face à la diminution des recettes juridiques et commerciales, la Compagnie a engagé une action de diversification qui a commencé à porter ses fruits en 1980.

Grâce au soutien de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale et de l'Office National Suisse du Tourisme, nous avons géré un stand officiel suisse dans trois Foires Internationales françaises, soit à Lyon, à Bordeaux et à Marseille. Une journée officielle suisse a chaque fois pu être organisée, et Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France, en a toujours par sa présence souligné l'importance.

L'effort de diversification des activités de la Compagnie a aussi eu pour résultat l'organisation de journées de travail spécialisées, destinées en premier lieu à apporter à nos adhérents des compléments d'information utiles au développement de leurs affaires.

Quant aux autres manifestations organisées par la Compagnie l'an dernier, le niveau élevé de participation, aussi bien quantitativement que qualitativement, indique que la politique adoptée en la matière doit être poursuivie.

– SERVICE JURIDIQUE

Notre Service Juridique a été approché à de nombreuses reprises pour des conseils en matière d'établissement de contrats de représentation ou de droit des sociétés en Suisse et en France.

Après une première étude des problèmes exposés, nous avons pu diriger les sociétés ou les particuliers vers nos adhérents spécialisés en la matière.

Sur un autre plan, le service des recouvrements de créances, qui gère plus de 300 dossiers, poursuit son activité, même si le montant des créances à recouvrer – donc celui de nos honoraires – est en diminution.

– SERVICE DES RELATIONS COMMERCIALES

Toujours très sollicité, le Service des Relations commerciales reste à la base des activités de la Compagnie. Le problème de la rémunération des services rendus, qu'il s'agisse de simples renseignements, de mises en relation, d'assistance commerciale ou d'études de marché, est toujours d'actualité. Nous n'avons pas résolu, par exemple, la question de la facturation des très nombreux renseignements téléphoniques que le Service est amené à donner.

– SERVICE DES PUBLICATIONS

a) Revue Économique Franco-Suisse

Dans ses quatre numéros de 1980, notre Revue a traité, entre autres, les sujets suivants :

- la responsabilité pénale du chef d'entreprise en France (1),
- les liaisons routières franco-suisse (1),
- l'AELE (2),
- le droit français des inventeurs salariés (2),
- la participation de la Suisse au programme du lanceur Ariane (2),
- l'utilisation du biogaz en Suisse (2),
- le recyclage des déchets en Suisse et en France (3),
- la protection civile en Suisse et en France (3),
- la lutte contre le bruit en Suisse et en France (4).

Quant aux rubriques traditionnelles sur l'évolution des échanges franco-suisse, elles ont eu encore une fois une large audience, grâce, notamment, à leur reproduction dans les journaux suisse et français.

Remarquons que le numéro 3, qui traitait de la protection civile en Suisse, a rencontré un écho très favorable auprès de nos lecteurs français et qu'il leur aura sans doute permis de mieux connaître un domaine encore peu exploré en France.

b) Bulletin hebdomadaire d'information

Le Bulletin Hebdomadaire continue de réunir, sous une forme simple, des nouvelles de Suisse et de France, ainsi que de petites annonces auxquelles des réponses nombreuses sont toujours apportées.

LES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE EN 1980

- 17 janvier** Réunion annuelle d'information de la Section de Lyon. Monsieur André Dufour, Président de la Section, présenta un exposé sur les échanges franco-suisses en 1979 et les perspectives économiques pour 1980.
- 22-23 janvier** Soirées « Fondues » de la Section de Marseille.
- 26 février** Dîner-conférence à Marseille avec Maître Eugène Agostini, Avocat au Barreau de Marseille.
- 24 mars** Journée officielle suisse à la 62^e Foire Internationale de Lyon, en présence de Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France. Réception sur le stand officiel suisse géré par notre Compagnie.
- 17 avril** Assemblée Générale de la Section de Lyon, suivie d'un dîner-conférence au cours duquel Monsieur Maurice Cosandey, Président du Conseil des Écoles Polytechniques Fédérales, présenta un exposé intitulé : « Les Écoles Polytechniques suisses et leurs établissements annexes : présent et avenir ».
- 22 avril** Assemblée Générale de la Section de Marseille, suivie d'un dîner animé par Monsieur Alex Billeter, Directeur de l'Office du Tourisme de Neuchâtel.
- 17 mai** Journée officielle suisse à la 59^e Foire Internationale de Bordeaux, en présence de Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France et d'une importante délégation suisse, conduite par Monsieur Jean-Pascal Delamuraz, Syndic de Lausanne.
- 20 mai** Conférence-cocktail à Paris, au cours de laquelle Monsieur Claude Zangger, Directeur adjoint de l'Office Fédéral de l'Énergie, Responsable du Service des Affaires énergétiques internationales, Professeur à l'Université de Neuchâtel, entretint son auditoire des nombreux problèmes posés par l'utilisation de l'énergie atomique.
- 3 juin** Journée de travail à Zurich sur « Le Droit de la représentation commerciale en France ».
- 7 juin** Visite à Genève de l'Institut Battelle et du CERN.
- 17 juin** 62^e Assemblée Générale de la Compagnie, à Paris, suivie d'un dîner-conférence au cours duquel Monsieur Alexandre Sanguinetti, ancien Ministre, parla de « 350 ans de Service des Suisses en France ».
- 19-20 juin** Visite d'Airbus-Industrie, à Toulouse.
- 30 septembre** Journée officielle suisse à la Foire Internationale de Marseille, en présence de Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France, à l'occasion de la présence d'un stand officiel suisse géré par notre Compagnie.
- 17 octobre** Dîner-conférence à Monaco, organisé par Monsieur François Rumpf, Délégué de notre Compagnie dans la Principauté, au cours duquel Monsieur Walter Frehner, Directeur Général de la Société de Banque Suisse, présenta un exposé sur « Les cours de changes et la balance des paiements des pays industrialisés après la hausse des prix de pétrole de 1979 ».
- 18 novembre** Déjeuner-conférence à Paris, au cours duquel Monsieur Jean Zwahlen, Ministre de Suisse, Chef du Service Économique et Financier du Département Fédéral des Affaires étrangères, entretint son auditoire sur le thème : « L'Énergie et l'Économie, leurs incidences financières ».
- 24 novembre** Journée de travail à Paris sur « Les échanges franco-suisses et les problèmes douaniers ».
- 25 novembre** Soirée « Choucroute » de la Section de Marseille.
- 17 décembre** Visite des Usines Saurer-Diederichs à Bourgoin.

ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE

Le Conseil d'Administration de la Compagnie s'est réuni trois fois au cours de l'Exercice écoulé, deux fois à Paris et une fois à Saint-Gall, à l'invitation des Sociétés Jacob Rohner S.A. (Rebstein) et Wild-Heerbrugg S.A. (Heerbrugg).

Le Bureau a, lui, siégé quatre fois, dont deux en séances extraordinaires.

Nous avons eu à déplorer, il y a quelques semaines, la disparition subite de notre collègue Monsieur Elie Gueissaz, Administrateur-Délégué de Métaux Précieux S.A. Metalor, à Neuchâtel, et membre de notre Conseil depuis 1966. Nous rendons hommage à sa mémoire et conserverons de lui le souvenir d'un homme exceptionnel, dont la vie aura été un exemple tant sur le plan professionnel que privé.

A l'issue de cette Assemblée Générale, quatre de nos collègues, Messieurs Henri-Frank Basset, Jean-Louis Burckhardt, Mario Ludwig et Frédéric Walthard, voient arriver à terme leur troisième mandat d'administrateur.

Au moment de leur départ, nous tenons à leur exprimer nos très vifs remerciements pour leur amicale collaboration.

Un certain nombre de nos collègues, dont le mandat arrive à expiration aujourd'hui, ont accepté de se représenter à vos suffrages, ce dont nous les remercions. Il s'agit de Messieurs Charles Amiet, Paul Dubler, Eric Gabus, René-Jean Hediger, Georges-Adrien Matthey, Bertrand Maus et Pierre Renggli. Quant à Monsieur Walter Rotach, également rééligible, mais sur le point de partir à la retraite, il a exprimé le souhait d'être déchargé de son mandat au profit de son successeur à la Direction de l'Office National Suisse du Tourisme à Paris.

Le Conseil soumet également à votre approbation la réélection de deux de nos anciens collègues, Messieurs François Emery et Rodolphe de Planta, que nous serions heureux de voir regagner nos rangs.

Par ailleurs, Monsieur Jakob Kaegi, que ses obligations professionnelles rappellent en Suisse, nous a fait part de sa démission. Nous en prenons acte avec regrets, en le remerciant pour l'intérêt qu'il a toujours témoigné aux activités de notre Compagnie et pour le temps qu'il a bien voulu lui consacrer comme membre du Bureau.

Le Conseil vous propose enfin l'élection de trois nouveaux administrateurs, à savoir :

- Monsieur Michel Goumaz, Directeur de l'Office National Suisse du Tourisme, Paris.
- Monsieur Bernard Jatton, Délégué pour la France et l'Afrique de Métaucol LTD, Lausanne,
- Monsieur Louis Piraud, Président-Directeur Général, Voyages Kuoni S.A. (France), Paris.

Ces éminentes personnalités qui, dans leur domaine d'activité, occupent de hautes responsabilités, se sont déclarées prêtes à mettre à disposition de notre Compagnie leur large expérience, tant sur le plan national qu'international, et d'avance, nous leur en exprimons notre reconnaissance.

Nos Sections de Lyon et de Marseille ont, comme à l'accoutumée, déployé dans leurs régions respectives une activité remarquable et ont su, avec l'appui qu'elles ont trouvé auprès de leurs Consulats généraux, accroître encore leur audience et raffermir les liens traditionnels qui unissent notre pays aux deux cités rhodaniennes.

Notre action n'a été possible que grâce à l'effort désintéressé de nos Administrateurs, à l'ardeur à la tâche de nos collaborateurs permanents, tant à Paris qu'à Lyon et Marseille.

Rappelons à ce sujet que Monsieur Bernard Jatton a quitté notre Compagnie le 28 février dernier. Secrétaire Général depuis 1974, Monsieur Jatton a toujours été un collaborateur efficace, précis, rapide et inventif. Il a su, en dépit d'une réduction importante de l'effectif du personnel, maintenir notre Compagnie à un très haut niveau d'activité et promouvoir son indispensable diversification vers des domaines comme la participation aux foires, les séminaires de formation, etc. Nous lui exprimons ici nos remerciements pour l'activité féconde qu'il a déployée au sein de notre Compagnie. Monsieur Bénédicte de Cerjat lui a succédé le 1^{er} mars 1981.

Remarquons enfin que les contacts que nous entretenons traditionnellement avec notre Ambassade ont été caractérisés, comme par le passé, par un esprit de collaboration constructif et amical. Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France et Monsieur Guy Ducrey, Conseiller d'Ambassade, ont bien voulu nous honorer de leur appui et de leur confiance. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos très vifs remerciements pour l'attention qu'ils ont portée à nos problèmes et l'intérêt avec lequel ils ont suivi nos actions.

Rapport du Trésorier M. Pierre-Maurice MATHEY

Monsieur l'Ambassadeur, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 1980 dont le bilan fait apparaître un solde déficitaire de F 60 515 alors que l'exercice 1979 avait enregistré une perte limitée à F 5 583.

On peut considérer que ce déficit de F 60 515 tient à plusieurs causes essentielles :

1° le changement de Secrétaire Général dont vous avez été informés a eu pour effet que, durant les 4 derniers mois de l'exercice, nous avons été amenés à appointer simultanément le nouveau candidat choisi et le titulaire du poste. Il s'agit, naturellement, d'un supplément occasionnel de dépenses mais qui se retrouvera également sur les deux premiers mois de l'exercice 1981 puisque c'est le 1^{er} mars que Monsieur de CERJAT a effectivement succédé à M. JATON.

2° la persistance d'un phénomène souvent évoqué : le rythme plus rapide de l'accroissement des dépenses par rapport à celui des recettes d'où l'apparition d'un écart susceptible de se creuser au fil des années si l'équilibre tarde à se rétablir.

Dans ce contexte, il peut arriver que l'apport réjouissant de ressources nouvelles se trouve parfois annulé par le seul effet de l'inflation sur l'ensemble des charges habituelles.

3° en 1980 comme en 1979, la grande stabilité du rapport de change entre le Franc Suisse et le Franc Français n'a pas eu d'effet particulier sur nos résultats d'exploitation. Il n'est pas exclu que pour 1981 des incidences nouvelles puissent se produire.

Les faits saillants du compte d'exploitation peuvent se résumer ainsi :

– il y a d'abord lieu de déplorer une baisse des recettes sur deux postes traditionnels :

- les recettes juridiques et commerciales accusent une diminution de 19 % pour revenir de F 97 440 à F 78 837 ;
- les cotisations font apparaître une réduction du montant des encaissements de 1,15 % et reculent en conséquence de F 798 721 à F 789 634.

– par contre, on peut constater avec satisfaction que les diverses manifestations de la Chambre et, notamment, les Séminaires, ont contribué d'une façon positive aux résultats de l'exercice.

Il en va de même pour les publications.

– du côté des dépenses, le fait marquant est illustré par une augmentation du loyer de 38 % à partir du 1^{er} juillet 1980, ceci dans le cadre d'une révision triennale conformément aux dispositions légales. Il s'agit là d'une charge devenue excessive et le problème mérite examen ;

– enfin, le stock restant d'annuaires invendus a été totalement amorti.

Les comptes de la Section Rhône-Alpes se soldent par un profit de F 426 et ceux de la Section de Marseille par un boni de F 2 888.

Dans le bilan qui sera tout à l'heure commenté par vos Commissaires aux Comptes, on notera que les fonds propres se trouvent ramenés de F 150 296 à F 89 781 du fait de la prise en charge du déficit de F 60 515.

Compte tenu de ce résultat, un Groupe de travail a été constitué et sera chargé de proposer au Conseil d'Administration des mesures susceptibles d'amener un meilleur équilibre des Dépenses et des Recettes.

Il y a enfin lieu de noter un assez fort découvert bancaire qui n'a pu être que temporairement apuré par l'encaissement du gros des cotisations en début d'année ; c'est dire que cette situation n'est pas sans répercussion sur l'état actuel de la trésorerie.

Pour conclure, s'il apparaît difficile de prévoir déjà un retour à l'équilibre pour 1981, on peut cependant souhaiter que les ressources traditionnelles ou nouvelles de la Chambre continuent à se développer pour mieux absorber les charges.

Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Pierre Maurice MATHEY.

*Allocution de M. André Geiser, Président,
devant l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce Suisse en France,
le lundi 15 juin 1981*

Pour la quatrième fois, j'ai l'honneur de présider votre Assemblée. Pour la quatrième fois, je suis amené à développer des considérations sur la situation générale de l'économie mondiale qui n'est guère encourageante, quelques pays exceptés.

Dans un contexte de grande tension politique qui menace périodiquement la paix mondiale, de crises économiques et financières qui en ébranlent l'équilibre, force est de constater l'extraordinaire faculté d'adaptation de l'homme et des procédures qu'il s'efforce de mettre en place, sans relâche, sans faillir à l'espoir, pour faire face.

Pour s'en tenir aux seuls pays de l'OCDE, on note une nouvelle détérioration de la croissance du Produit National Brut qui, de 3,3 % encore en 1979, est tombé de près de la moitié en 1980.

La cause en est connue : le renchérissement massif du pétrole (plus de 130 % en 1979 et au début de 1980), aggravé encore par la hausse du cours du dollar, sur laquelle nous reviendrons.

Ces hausses ont stimulé l'inflation, dont les taux s'établissent déjà au-delà du supportable dans la plupart des pays.

La politique d'argent cher – destinée à contrôler l'évolution des prix et à assurer la couverture du déficit des balances et des opérations courantes – s'est réalisée. Il en est résulté, il est vrai, une amorce de tassement de l'inflation, aussi bien dans les pays membres de la CEE que dans l'OCDE en général.

Le nouveau ralentissement de la conjoncture a commencé par une baisse de la consommation, assortie d'un niveau élevé des stocks. Si les investissements des entreprises privées ont contribué au soutien conjoncturel (effort de rationalisation, recherche d'économies d'énergie), ils ont régressé eux aussi à la fin de l'année dernière.

Le nombre des chômeurs a continué d'augmenter, et quelles qu'aient pu être les reprises enregistrées depuis le premier choc pétrolier, le chômage n'est jamais revenu au niveau auquel il s'établissait antérieurement.

La France a connu, à l'instar de presque tous les autres pays, un ralentissement de son activité économique, sensible surtout au cours du deuxième semestre. On peut remarquer toutefois que la croissance de son Produit National Brut a été supérieure à la moyenne OCDE.

La balance des paiements courants, largement tributaire de la hausse du prix de l'énergie, encore positive en 1979 (+ 1,2 milliard de dollars) a accusé un déficit de 7,7 milliards de dollars. Pour l'OCDE, le déficit a atteint 73 milliards de dollars, l'OPEP enregistrant, pour sa part, un excédent de 116 milliards de dollars, excédent qui risque d'apporter de nouvelles et profondes perturbations dans les circuits financiers.

L'inflation a dépassé à nouveau un montant à deux chiffres et a atteint 13,7 %, la moyenne pour l'OCDE étant de 11,5 %.

Le franc a été en position forte tout au long de l'année au sein du système monétaire européen. Les monnaies, hors SME, se sont appréciées par rapport au franc (Yen : + 31,6 %, Livre Sterling : + 20 %, Dollar : + 12,5 %). Le franc suisse a connu une tendance inverse jusqu'au mois de mars, puis il s'est régulièrement raffermi jusqu'en décembre, pour atteindre un niveau presque identique à celui de décembre 1979 (+ 0,3 %).

L'amélioration de la situation de l'entreprise, due en partie à la libéralisation des prix poursuivie par le Gouvernement, a provoqué une reprise des investissements au cours du dernier semestre 1979, qui s'est poursuivie au cours du premier semestre 1980.

L'emploi, qui est avec l'inflation l'un des points les plus sombres de ce tableau, s'est à nouveau dégradé. La statistique des demandes d'emplois doit cependant être analysée avec circonspection pour avoir une idée précise de la situation réelle.

Les taux d'intérêt ont évolué à la hausse au début de l'année 1980 – sur les lancées de fin 1979, cumulées en mars à 13 % pour le taux de base bancaire – pour s'établir ensuite à un peu plus de 12 %. On sait ce qu'il en est advenu à la suite de l'élection présidentielle du 10 mai où, pour défendre la monnaie, le taux de base bancaire a été porté à 17 %.

Les périodes d'élection – élection présidentielle d'abord, élections législatives maintenant – ne sont pas, on le sait, des périodes porteuses pour l'économie, surtout lorsqu'elles débouchent, ce qui fut le cas, sur un bouleversement politique dont la portée sera mieux connue après le 21 juin.

Il va de l'intérêt des relations commerciales franco-suisse, dont on connaît la contribution positive à la balance française des paiements, que la mutation en cours n'affecte pas le volume des échanges entre les deux pays qui se sont régulièrement développés au cours des dernières années, non plus que

l'activité à l'exportation des filiales des sociétés suisses en France. Ces exportations ont été de l'ordre de 5 milliards de francs suisses en 1980.

Entre autres mesures de caractère social, un assouplissement de la politique économique en vue de résoudre partiellement le chômage est prévu. Les risques d'un tel changement de cap – et dont le nouveau Gouvernement se montre préoccupé – sont un affaiblissement de la monnaie et de nouvelles pressions inflationnistes.

L'évolution de l'économie suisse en 1980, contrastant avec celle de la plupart des pays, a été réjouissante, au cours du premier semestre plus particulièrement. Le Produit National Brut a progressé d'environ 3 % en termes réels, et est revenu à son niveau des années 1974. Un fait demeure : la contraction des marges qui, à terme, représente un certain danger pour l'économie suisse, dont, comme on le sait, les chances de succès et de développement passent par une recherche et une innovation accrues, qui supposent les moyens d'autofinancement correspondants.

En décembre 1980, le taux annuel de la hausse des prix à la consommation s'est inscrit à 4,4 % contre 5,2 % un an auparavant. Le début de l'année 1981 a marqué une assez nette détérioration de cette situation, puisqu'à fin avril le taux d'inflation était de 5,6 %.

A l'inverse d'une tendance quasi générale en Europe, une tension croissante a été enregistrée sur le marché du travail, l'immigration des travailleurs étrangers étant toujours strictement réglementée.

Le commerce extérieur a atteint des montants records en 1980 : les importations se sont élevées à 60,9 milliards de francs suisses, et les exportations à 59,6 milliards de francs suisses.

Comme il en a été fait mention dans le Rapport du Conseil, les importations suisses ont augmenté en 1980 de 24,9 %, alors que les exportations progressaient de 12,7 %. J'ajouterai qu'en termes réels, et abstraction faite des mouvements sur métaux précieux, bijoux et objets d'art, l'augmentation des importations s'est fixée à 7,8 % et celle des exportations à 4,9 %.

Le déficit de la balance commerciale a été de 11,3 milliards de francs suisses, contre 4,7 l'année précédente. Corrigé des mouvements sur métaux précieux, bijoux et objets d'art, le déficit s'établit, en fin de compte, à 9,3 milliards de francs suisses.

Aucune revalorisation du franc suisse n'ayant compensé l'écart entre les taux d'inflation suisse et étrangers, les termes de l'échange se sont détériorés.

La tendance pour le début 1981 est moins dynamique et on a noté une certaine stagnation des échanges en avril.

Au cours des quatre premiers mois de 1981, les importations suisses se sont élevées à 19,6 milliards de francs suisses, contre 21 milliards au cours de la période correspondante de 1980 (– 7,2 % nominal), alors que les exportations ont atteint 16,9 milliards (+ 2,5 % nominal).

La politique monétaire a certes contribué à l'évolution que je viens d'évoquer. Les troubles du marché des changes de l'automne 1978 ont amené la Banque Nationale à accroître considérablement l'expansion monétaire après une période de croissance contrôlée de 5 ans. L'effet attendu s'est produit ; l'essor de l'économie a été stimulé avec toutefois, en contrepartie, une accélération de l'inflation.

Le rapport d'activité du Conseil d'Administration, lu par Monsieur Bénédicte de CERJAT, vous a donné toutes indications utiles sur le volume des échanges entre la France et la Suisse.

Notre Compagnie se réjouit du développement constant des échanges franco-suisses, développement auquel elle entend contribuer pour sa modeste part. Nous avons, dans ce sens, intensifié nos efforts en présentant un stand officiel suisse à trois foires : Lyon, Bordeaux, Marseille. Les résultats de cette action peuvent être considérés comme très positifs. Chaque foire a organisé une journée officielle suisse en présence de Monsieur François de ZIEGLER, Ambassadeur de Suisse en France, et dont la presse et les médias se sont largement fait l'écho.

La poursuite de cette action, nécessaire à nos yeux, suppose toutefois que notre Compagnie obtienne les concours financiers indispensables des organismes fédéraux compétents, en particulier de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale ou, à défaut, des firmes suisses désireuses de prendre pied ou d'améliorer leur position sur le marché français.

Par ailleurs, nous avons organisé deux journées de formation, l'une sur le droit de la représentation commerciale en France, à Zurich, et l'autre, sur les échanges franco-suisses et les problèmes douaniers, à Paris.

On sait que le solde traditionnellement bénéficiaire de la balance commerciale pour la France s'élevait à 7,3 milliards de francs français en 1980. Pour les quatre premiers mois de 1981, il s'établit à 2,5 milliards de francs français.

Pour mieux peser l'apport helvétique à la balance commerciale française, il convient d'ajouter à ces chiffres le montant des exportations réalisées par des filiales de sociétés suisses en France qui – nous l'avons vu – peuvent être évaluées à 5 milliards de francs français pour 1980.

Dans ce contexte de crise de l'économie mondiale et d'intensification de la concurrence, certains États ont déjà amorcé un retour au protectionnisme, d'autres étant tentés de les imiter. C'est un risque qu'il convient de dénoncer sans relâche car les énormes progrès enregistrés depuis la dernière guerre

mondiale ont, sans nul doute, pour origine la libéralisation progressive des échanges commerciaux et la liberté du trafic auxquelles le GATT a contribué de façon décisive.

La remise en cause de la libre circulation des marchandises serait une menace pour le niveau de vie de l'ensemble des peuples, celui des pays les moins favorisés étant pénalisé davantage encore.

En France, le programme de la nouvelle majorité présidentielle envisage une reconquête du marché intérieur, assortie d'une réduction relative du commerce extérieur. La mise en œuvre d'une telle politique comporte un risque latent de recours au protectionnisme.

Une telle évolution aurait, à nos yeux, des effets pernicioeux, non seulement sur l'ensemble du commerce extérieur français, mais également sur les échanges entre nos deux pays.

Mais il ne nous paraît guère concevable que le courant des échanges traditionnels, très largement favorable à la France, puisse être remis en question. Cet acquis doit être défendu à tout prix ; il est le garant d'une contribution essentielle au maintien de l'emploi dans l'un comme dans l'autre pays.

Notre Compagnie doit contribuer à la défense de l'image de la Suisse vis-à-vis de critiques excessives. Il convient surtout de dépassionner le débat en s'en tenant aux faits et en rappelant ce qu'est la spécificité helvétique, souvent si mal connue. Ceci n'exclut pas, au contraire, un examen critique des faiblesses et des défauts de notre système.

Nous vivons dans une société en pleine mutation et les milieux de l'industrie et du commerce déploient tous leurs efforts pour s'adapter aux situations nouvelles qui en résultent, que ce soit sur le plan de l'innovation, des structures, des méthodes de travail et des relations sociales. Qu'il nous soit permis d'évoquer ici les préoccupations que suscitent certains points forts de cette évolution.

C'est ainsi que nous sommes amenés à nous interroger sur le rôle croissant et envahissant de l'État qui devient d'autant plus dirigiste qu'il est plus providentiel. Il ne manque pas de leaders politiques pour dénoncer cette tendance qui conduit inéluctablement à la fonctionnarisation et l'atonie de l'appareil de production des pays considérés.

C'est, à n'en pas douter, un réflexe de défense contre l'omnipotence de l'État centralisateur qui a conduit le peuple suisse à refuser à la Confédération les moyens financiers accrus qu'elle sollicitait. La limitation, voire la réduction des subventions, a eu pour effet de restituer aux cantons et aux communes une plus grande part de responsabilité, plus de compétences, et bien sûr de charges financières. Ce qui implique aussi, pour les entreprises, qu'elles assument les pleines et entières responsabilités si elles entendent bénéficier de l'indispensable liberté d'action.

Nous sommes frappés également par le fait qu'à une époque où les individus sont gorgés d'informations, les comportements collectifs, dans un grand nombre de pays, ne tirent aucun enseignement concret des données ainsi à disposition. La force des mythes, dans une civilisation qui se veut rationnelle, semble être plus considérable que jamais. L'activité et la responsabilité du monde de l'industrie et des affaires s'accommodent mal des comportements imprévisibles et des idéologies mal définies qui en résultent. Sans ignorer les aspirations bien légitimes de ceux qui entendent bénéficier de leur juste part des fruits du progrès, force est de ramener les problèmes à leurs exactes dimensions, dans le cadre du possible.

Je viens d'évoquer la nécessaire adaptation aux profondes mutations auxquelles nous assistons. Cette adaptation pose, dans certains cas, des problèmes particulièrement ardues. Je pense au comportement d'une certaine jeunesse qui est celle des pays nantis. Le vide idéologique qui est le sien, dans un contexte d'abondance matérielle relative, entraîne des réactions déconcertantes et imprévisibles. De tels phénomènes de société ne peuvent échapper à notre réflexion car ils sont une des composantes du monde dans lequel nous sommes amenés à agir.

Comment ne pas noter enfin que les groupes de pression s'emploient de plus en plus souvent à régler directement leurs problèmes avec le Pouvoir, en recourant à la force au besoin.

La répétition de tels comportements concourt à développer un climat d'anarchie qui ne peut, à terme, que déboucher sur une remise en cause des libertés les plus fondamentales liées à la démocratie. Les groupes sociaux paraissent de moins en moins sensibles à l'intérêt général, qu'ils sacrifient à l'intérêt particulier considéré comme urgent, et dont la satisfaction est exigée immédiatement.

Les grandes, moyennes et petites entreprises ont fait preuve jusqu'à présent, et il y a lieu de s'en féliciter, de toute la modération nécessaire pour se conformer aux institutions existantes, et sans céder à la tentation de tels agissements. Elles souhaiteraient que cette réserve et cette sagesse soient portées à leur crédit.

Pour terminer, je voudrais souligner combien, dans l'effort continu de notre Compagnie confrontée actuellement aux difficultés financières qui vous ont été signalées par notre Trésorier, il est réconfortant, pour votre Conseil d'Administration et pour moi-même, de voir l'intérêt que rencontre notre action et l'appui que ses membres et ses sympathisants veulent bien lui accorder.

Je m'en voudrais de ne pas dire également nos remerciements à Monsieur François de ZIEGLER, et à Monsieur le Conseiller Guy DUCREY, auprès desquels nous trouvons toujours la plus large compréhension et les avis et appuis qui nous sont des plus précieux et indispensables.

Je terminerai enfin en disant toute notre reconnaissance à notre Secrétariat Général et aux collaborateurs de la Chambre qui, travaillant dans des conditions souvent difficiles, s'acquittent de leur tâche à notre entière satisfaction.

*Allocution de M. François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse,
à l'occasion de l'Assemblée générale de la Chambre de Commerce Suisse en France,
le lundi 15 juin 1981.*

Plus encore qu'en 1979, l'économie mondiale aura été dominée en 1980 et durant les premiers mois de cette année par la hausse du prix du pétrole, cumulativement augmentée par la flambée continue du dollar. Les conséquences, on les connaît :

- déséquilibres croissants des balances extérieures ;
- ralentissement général de l'activité économique et son influence négative sur le marché de l'emploi ;
- renforcement des tendances inflationnistes.

Le **déséquilibre des balances extérieures**, et plus précisément les déficits commerciaux de plus en plus importants (à titre d'exemple le solde négatif des transactions courantes de la France s'est élevé en 1980 à 31 milliards de francs), pourrait, je le crains, inciter certains gouvernements à protéger leurs industries de la concurrence étrangère. J'y reviendrai.

Quant au **chômage**, il a augmenté également dans la plupart des pays. On sait que cette détérioration est d'abord une conséquence du **bond technologique** des dernières années qui n'a pas encore été digéré. Il faut aussi noter l'**évolution démographique** ou sociologique, avec une participation croissante des femmes à l'activité économique. Il n'empêche que la tentation est parfois forte d'en rejeter la responsabilité exclusive sur les dirigeants ou, une fois encore, sur la concurrence croissante de pays dont les coûts salariaux et sociaux sont inférieurs à ceux que nous connaissons ici.

L'**inflation** a pour sa part progressé dans pratiquement tous les pays industrialisés et même la Suisse n'est plus à l'abri. Là, de nouveau, nous avons tendance à regarder par-dessus la frontière pour chercher les coupables, c'est-à-dire les pays producteurs de pétrole. Mais que dire alors des anticipations et des indexations généralisées ? Et si enfin un pays comme les États-Unis emploie les grands moyens, sans trop d'égards envers ses partenaires il faut le dire, pour lutter contre l'inflation, nous nous empressons de tenir ce que certains appellent son empirisme monétariste pour seul responsable des fluctuations de cours de change et des taux d'intérêt internationaux, et c'est excessif.

Face à ces maux, face à cet environnement économique incertain et dangereux, pour ne pas dire hostile, nombre de pays se laissent attirer par les démons du protectionnisme.

La tentation du protectionnisme dont on observe les signes chez certains de nos partenaires constitue une grave menace pour la Suisse ; comme vous le savez, la nature, au départ, n'a pas comblé notre pays. Les avantages du nombre et de l'espace lui ont été refusés et les matières premières lui font complètement défaut, si l'on excepte l'énergie hydraulique aujourd'hui totalement exploitée. Compte tenu des maigres données de départ, la Suisse est vouée à l'industrie de transformation ; c'est-à-dire qu'elle doit importer les matières premières nécessaires puis exporter sur des marchés tiers les produits finis qui en résultent. Ainsi nous constatons le paradoxe d'un des pays les plus enclavés d'Europe, sans accès à la mer, qui vit d'une des économies les plus internationales du monde. Notre commerce extérieur représente un tiers de notre PNB. De toute évidence, la Suisse a dû surmonter l'exiguïté du marché indigène pour trouver, à travers la haute spécialisation, la place importante qui est la sienne dans le commerce international.

En toute logique, l'aspiration principale de notre politique commerciale est d'obtenir le libre accès aux marchés étrangers. Les grandes étapes de cette politique, l'OCDE, l'AELE, le Kennedy Round, le GATT et le Tokyo-Round ont servi cet objectif.

Cette pratique du libre-échange est à l'origine de l'immense essor que notre continent européen a connu depuis trente ans et qui est sans précédent dans l'histoire économique. Il a procuré une forte élévation du niveau de vie des populations, en même temps qu'il a favorisé les gains de l'industrie. Or, comme on le sait, les gains d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain.